



BACCALAUREAT CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Objectifs



Effectuer des transports, livraisons et enlèvements de marchandises de divers poids, dimensions et formes à l'aide d'un véhicule poids lourd adapté, quel qu'en soit le tonnage.

Préparer le véhicule au chargement et charger (ou décharger) soi-même les marchandises.

S'assurer de la bonne tenue des marchandises durant le trajet.

Assurer éventuellement l'encaissement du coût de transport ou du prix de la marchandise.

Rédiger les documents de transport.

Rendre compte de tout incident.

Conditions d'inscription

Cette formation s'adresse aux élèves sortant de 3^{ème} ou d'un CAP, détenteurs de l'ASSR niveau 2, ayant passé une visite médicale par un médecin agréé par la préfecture du département du domicile.

Qualités fondamentales attendues

L'élève doit savoir se repérer dans l'espace, évaluer les distances, se projeter dans le temps (prévoir), prendre des initiatives pour se rendre autonome, évaluer les risques, communiquer avec son environnement, être respectueux des personnes, des règles de vie, du matériel, avoir le sens des responsabilités.

La conduite des véhicules

Pour tous les véhicules, les séances de conduite se font par groupe de 4 élèves durant 4 heures 1 ou 2 fois par semaine.

Modalités

Les examens du permis de conduire :

En première année :

Apprentissage des règles du code de la route (examen du code après janvier de l'année suivante)

Apprentissage de la conduite d'un véhicule léger depuis septembre puis passage du permis après obtention du code.

En deuxième année :

Apprentissage de la conduite d'un véhicule lourd isolé puis passage complet du permis de février à juillet

En troisième année :

Apprentissage de la conduite d'un véhicule lourd articulé puis passage complet du permis de février à juillet

Pour TOUTES les épreuves de TOUS les permis (code ou examen pratique) l'élève bénéficie d'une présentation et de 2 rattrapages.



La conduite encadrée :

Dans le cadre de cette formation, il est possible pour un jeune de moins de 18 ans, de conduire une voiture, accompagné d'un adulte selon le principe de L'Apprentissage Anticipé de la conduite et sous certaines conditions notamment la scolarisation dans la filière.

Décret n° 2009-1590 du 18 décembre 2009 relatif à l'apprentissage de la conduite d'un véhicule à moteur et au permis de conduire - article 4.

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel :

Sur les 3 ans, il y a 22 semaines divisées en 2 parties : une période en entreprise et une période en conduite intensive destinée à consolider les acquis de formation.

La formation à la conduite des engins de manutention :

Intégré à la formation au BAC, un apprentissage à la conduite de chariots éléveurs est organisé sur les 3 niveaux (seconde, première, terminale)

A noter :

Plus que l'aptitude à conduire, le comportement est au centre de cette formation. Parce que le conducteur routier est l'ambassadeur de l'entreprise de transport toute entière, il se doit d'apporter un grand soin à son image. C'est aussi dans des esprits de partage et d'équipe qu'une bonne relation se construira. Plus que la volonté, le travail, le respect de tous et la confiance dans les enseignants seront les garants d'une progression valorisante menant à la réussite de l'élève.

Le lycée des Métiers du Transport et de la logistique Etienne Oehmichen n'a pas vocation à apprendre à conduire : cela reste le rôle des auto-écoles.

Son objectif est de former ses élèves à un métier et de les préparer au mieux à intégrer le monde du travail en les dotant d'un diplôme reconnaissant leur culture et compétence générales autant que professionnelles.

Matières enseignées	Horaires hebdomadaires		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Enseignement général			
Français, Histoire, géographie	5h	4,5h	4h
Langue vivante étrangère	2h	2h	2,5h
Maths, Sciences physiques	4h	4h	4,5h
Prévention santé	1h	1h	1h
Environnement	---	1h	2h
Éducation physique sportive	2h	3h	3h
Éducation esthétique	1h	1h	1h
Économie / gestion	1h	1h	1h
Enseignements généraux / EP	1,5h	1,5h	2,5h
Accompagnement personnalisé	1,5h	1,5h	1,5h
Total heures Enseign. Général	18,5h	19,5h	19,5h
Enseignement professionnel			
Réglementation routière	2h	1h	1h
Conduite, manœuvre	1,5h	1,5h	1,5h
Réglementation transport	5h	5h	5h
Manutention (chariot élévateur)	0,75h	0,75h	0,75h
Connaissance du véhicule	3h	2h	2h
Accompagnement personnalisé	1h	1h	1h
Total heures Enseign. Professionnel	13,25h	13,25h	11h



Débouchés



Conducteur routier

Évolutions possibles :

Chef de quai, agent d'exploitation ou formateur d'entreprise.

Poursuite d'études possible en BTS Transport et Prestations Logistiques au Lycée Etienne Oehmichen ou DUT puis en licence.